Baromètre Salariés

Région Hauts-de-France
PYRAMIDE D'ÂGE

2016

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013.
Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par tranche d'âge détaillée et secteur professionnel

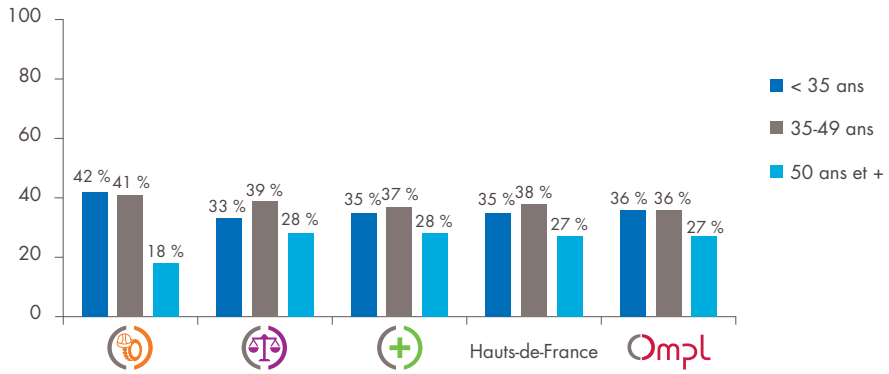

TIERS DES SALARIÉS ÂGÉ DE MOINS DE 35 ANS

Comparée à l'ensemble de la France, la région se caractérise par une pyramide des âges plus marquée par la tranche d'âge intermédiaire (35-49 ans).

- le secteur cadre de vie-technique est le plus jeune avec 42 % des salariés de moins de 35 ans et un faible taux de séniors ;
- le secteur juridique connaît une répartition des effectifs centrée sur la tranche d'âge intermédiaire ;
- le secteur santé présente une pyramide plus équilibrée des effectifs et conforme à la moyenne régionale.

Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl Observatoire des métiers dans les professions libérales

07/06/17

PYRAMIDE DES ÂGES DIFFÉRENTE SELON LES BRANCHES

À l'intérieur de chaque secteur, les pyramides des âges sont hétérogènes :

- la pyramide du secteur cadre de vie-technique est très impactée par la branche des entreprises d'architecture. Les autres branches connaissent des taux de seniors plus élevés ;
- la pyramide du secteur juridique est très impactée par les cabinets d'avocats qui concentrent une très forte proportion des emplois. La branche des études d'huissiers de justice compte une proportion de séniors supérieure à la moyenne régionale ;
- deux branches du secteur santé ont une forte proportion de jeunes : les cliniques vétérinaires (55 %) et la pharmacie d'officine (41 %). La branche des cabinets médicaux présente un taux de séniors plus élevé que la moyenne.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	42 %	41 %	18 %
	47 %	40 %	13 %
	NS*	NS*	NS*
	28 %	49 %	23 %
	33 %	37 %	31 %
	33 %	39 %	28 %
	NS*	NS*	NS*
	27 %	46 %	27 %
	NS*	NS*	NS*
	46 %	23 %	32 %
	35 %	37 %	28 %
	31 %	41 %	28 %
	36 %	37 %	27 %
	23 %	42 %	35 %
	41 %	35 %	24 %
	55 %	26 %	20 %
Hauts-de-France	35 %	38 %	27 %
Ompl	36 %	36 %	27 %

* NS : Non significatif